



**LES ENTRETIENS
DE PSYCHOMOTRICITÉ**

Chère Madame, Cher Monsieur,

**Les Entretiens de Bichat de Psychomotricité se dérouleront le
samedi 7 octobre 2017, au Palais des Congrès de Paris,**

sous la présidence de **Jérôme Marquet-Doléac**, Psychomotricien et Formateur à l'Institut de Formation en Psychomotricité, Université de Toulouse, de **Régis Soppelsa**, Psychomotricien et Formateur à l'IFPT et de **Jean-Michel Albaret**, Enseignant-Chercheur et Directeur de l'IFPT.

Un appel à communication est lancé sur le thème :

Agités et distraits : Trouble Déficit de l'Attention Hyperactivité et Psychomotricité

Le Trouble Déficit de l'Attention Hyperactivité, trouble psychomoteur par exemple, constitue le premier motif de consultation en pédopsychiatrie. Le rôle fondamental du psychomotricien auprès de ces populations, comme le rappelle les recommandations récentes de la HAS, doit être réaffirmé. Si le diagnostic est clinique, l'évolution des connaissances et des modèles amènent à réaliser un examen soigneux des différentes particularités de chaque enfant, cadre dans lequel le psychomotricien a toute sa place. Il est un des acteurs principaux de la mise en œuvre des thérapies non médicamenteuses des enfants et adultes, associées ou non à des prescriptions médicamenteuses. Il participe avec l'ensemble des acteurs de terrain aux adaptations scolaires visant à compenser les difficultés quotidiennes qui sont les leurs ou encore la mise en place de groupes de parents d'enfants TDAH.

Ces entretiens permettront aux intervenants de faire le point de l'avancée des connaissances concernant le TDAH, le rôle et la place du psychomotricien et d'illustrer les différents aspects de la prise en charge tout au long de la vie.

Quels outils pour l'examen psychomoteur du sujet avec TDAH ? Quels sont les éléments de la symptomatologie qui peuvent bénéficier de l'action du psychomotricien ? Quelles modalités thérapeutiques spécifiques peuvent être mises en œuvre ? Quelle articulation avec les autres professionnels ? Autant de questions pour lesquelles nous attendons vos propositions de communications.

Nous vous offrons, comme l'an passé, la possibilité d'afficher des posters portant sur le thème général ou sur des travaux présentant un intérêt pour la profession.

Les titres et résumés des propositions de communication doivent être envoyés à :

Jean-Michel Albaret : jean-michel.albaret@univ-tlse3.fr

La date limite des envois est fixée au 17 février 2017.

Après avis du Comité Scientifique, les textes des communications retenues devront parvenir à la même adresse le 18 avril au plus tard pour publication dans le livre remis aux participants.

Le Comité Scientifique